

NOTICE D'INFORMATION

SEJOUR DU 15/05/2020 AU 17/05/2020 (SAVOIE)

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'association inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2019 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFR dans la mesure des places disponibles (voir les organisateurs).

Nombre de participants 30 au maximum (3 accompagnateurs inclus).

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée en montagne pour apprécier pleinement ce séjour. Penser à une veste coupe-vent, pulls, gants, bonnet, lunette de soleil, crème solaire, chaussures à tiges hautes, sifflet, frontale, couverture de survie et bâtons.

DEPLACEMENT

En covoiturage de Grenoble à PEISEY-NANCROIX :

- Départ de Grenoble (parking du Rondeau) le 15 mai à 7 h 30
- Déplacements sur place nécessaires aux randonnées
- Retour le 17 mai au départ de Peisey-Nancroix en direction de Grenoble vers 15h
- Arrivée prévue vers 18h30

PROGRAMME

1^{ER} JOUR

Lac de la Plagne A/R au départ de La Culaz (1558m) arrivée au Lac (2187m) par le GR5.

G1 = 13 km dénivelé : +664m & - 663m. Temps estimé 4h30 sans les arrêts.

G2 = 12 km +/- 600m

G3 = 4.6 km +/- 400m

2eme JOUR

G1 : Circuit boucle au départ de La Combe (1731m), la chapelle des Vernettes, le Col d'Entreporte (2388), le Plan de l'Ours (1854) et retour à La Combe : 8.9 km + 715m - 715m.

G2 = Circuit boucle au départ de La Combe (1731m), la chapelle des Vernettes, sommet du téléski de Peisey, retour chapelle des Vernettes retour à la Combe : 5,4 km, +570 -570.

G3 = vers le chalet des Rossets en A/R sur la route forestière du Carreau blanc, départ au côté (2009 m) arrivée au chalet des Rossets (2145 m) : 5 km +140 m -140 m.

3eme JOUR

Visite des Chapelles du Baroque et le Palais de la Mine si possible au départ de « Le Moulin, Nancroix ; la Chénerie ; Beaupraz ; Palais de la Mine et retour à « Le Moulin » :

G1 + G2 + G3 = 4,0 km +326m Circuit des chapelles. Retour en voiture.

Ce programme peut être modifié en fonction des conditions météo et accessibilités des massifs.

ANIMATEURS : Michèle BRONNER ; André RIGOLIER, et Noël OZANNE (si indisponible sera remplacé par Pascale CIVIDINO).

HEBERGEMENT :

Au CHALET DE LA VIGOGNE à Peisey-Nancroix (04 79 07 92 47)

Le tarif comprend :

- chambre double ou triple selon la composition du groupe

- pension complète du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour
- le vin et un café ou infusion par repas pris au chalet
- le linge de toilette
- assurance annulation

Le tarif ne comprend pas

- les frais à caractères personnels
- les boissons autres que celles comprises lors des repas

Les chambres seront mises à disposition à partir de 16h jour d'arrivée

Les chambres devront être restituées à 10h au plus tard, le jour du départ.

PRIX

160.00€ par personne

Supplément par chambre individuelle **sur demande plus 15€ suivant les disponibilités**, à faire à l'inscription.

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer par 2 ou 3 personnes pour la répartition des chambres et de le spécifier lors de l'inscription. Indiquer clairement le choix d'une chambre individuelle si souhaitée

1. Pour s'inscrire : renvoyer **datés et signés** un bulletin de **pré inscription** avec un chèque de 80.00€ à l'ordre de Grenoble Ville Gym Rando **avant le 30 janvier 2020**
2. Un bulletin d'inscription et de souscription aux assurances facultatives (attention le bulletin concernant les assurances doit être renvoyé) avec un chèque pour solde de 80.00€ + assurances par chèque **au 15 février 2020**.

Au-delà de cette date.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

En cas d'annulation après le 15/02/2020 aucun remboursement ne pourra être exigé.

Les inscriptions sont ouvertes à réception de ce courrier ou pendant les permanences :

Grenoble Ville Gym Rando (Séjour Peisey Nancroix) 14 Rue de la République 38000 GRENOBLE

Responsable Séjour
Noël OZANNE

Responsable Tourisme
Michèle BRONNER

Note :

- Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme : disponible au siège de l'association.
- Le descriptif des garanties des assurances facultatives est disponible au siège de l'association